



**ON INTERPELLE LA MINISTRE DE LA CULTURE,  
C'EST LE PRÉFET LALLEMENT QUI RÉPOND !**

**LA CGT SPECTACLE**

**ON INTERPELLE  
LA MINISTRE DE  
LA CULTURE,  
C'EST LE PRÉFET  
LALLEMENT QUI  
RÉPOND !**

Le secrétaire général de la fédération cgt spectacle a été entendu ce 31 janvier matin en audition libre par la Préfecture de

police de Paris. L'audition aurait été sans doute plus courte si les ordinateurs du commissariat n'étaient pas tombés en panne à plusieurs reprises... comme quoi les moyens des services publics manquent, même dans la police.

Notre secrétaire général a retracé le contexte de nos mobilisations et l'absence de réponse des ministres aux revendications des artistes et des technicien·ne·s intermittent·e·s du spectacle, aux autrices et auteurs, empêché·e·s de travailler. Le rassemblement du 19 janvier dernier appuyait une demande de rendez-vous à la Ministre qui n'a reçu avec son collègue de Bercy que les seuls employeurs. Filmés, nassés sur la place du Palais Royal, ce qui est déjà du jamais vu, nous sommes maintenant convoqués pour « manifestation non déclarée » et pour avoir voulu traverser la rue (en empruntant le passage piéton) au moment de la dispersion !

Le ridicule de cette situation n'a d'égal que l'absurdité de vouloir restreindre le droit de manifester.

La CGT Spectacle dénonce toute tentative politique du Préfet de Paris de faire taire les revendications des salarié·e·s et auteurs du secteur. Le droit de manifester comme les libertés syndicales sont l'un des fondements de notre démocratie sociale et politique. Nous n'attendons plus que le classement sans suite du Parquet pour achever de le lui rappeler.